



Service des formations professionnalisées

Licence professionnelle

Administration et gestion des entreprises du paysage

UE2 Contraintes économiques et
réglementaires : droit des marchés publics

mercredi 17/09/2014

11h à 12h

Expliquer et illustrer l'extrait suivant de l'article 1 du Code des marchés publics :

"Les marchés publics sont les contrats conclus à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs définis à l'article 2 et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services".

Aucun document autorisé

Année universitaire 2013-2014

Session 2

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr